

La Commission européenne propose de relancer les négociations commerciales avec les pays du Mercosur

La Commission européenne a décidé aujourd'hui de relancer les négociations concernant un accord d'association avec le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). Selon la Commission, tant l'UE que le Mercosur pourraient retirer des avantages économiques manifestes d'un éventuel accord. Les négociations antérieures ont été suspendues en 2004.

José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne, a déclaré: «*Avec la décision prise aujourd'hui de relancer cette négociation avec le Mercosur, l'UE saisit une opportunité importante. À l'heure où nous cherchons à renforcer l'économie mondiale après la crise, un résultat positif peut offrir de réels avantages en termes d'emploi et de croissance pour les deux parties. Mais nous entamons ici une négociation que nous ne pourrions conclure que si nous nous y prenons correctement. Cette décision s'accompagnera d'un certain nombre de conditions, allant de la durabilité aux droits de propriété intellectuelle et aux indications géographiques, pour ne citer que les plus importantes. Nous remédierons, par des mesures spécifiques, aux éventuels impacts négatifs sur certains secteurs, en particulier l'agriculture.*»

Karel De Gucht, Commissaire européen au commerce, a ajouté: «*Des négociations telles que celles-ci sont une véritable gageure, mais le moment est propice pour jeter un nouveau regard sur l'état des discussions jusqu'à présent. Tout accord doit être ambitieux et apporter un meilleur accès à la région Mercosur pour toute une série d'entreprises de l'UE, y compris dans le secteur agricole. Il est essentiel que certaines exigences fondamentales de l'UE soient satisfaites pour qu'au bout du compte, ces négociations puissent aboutir.*»

Le Mercosur est un marché considérable possédant un grand potentiel de croissance, ainsi qu'un partenaire de plus en plus important pour l'UE. L'accord de libre-échange en perspective serait une première pour le Mercosur. Il permettrait aux exportateurs, investisseurs et prestataires de services de l'UE d'accéder à ce marché mieux que jamais auparavant et devrait donc engendrer des avantages économiques substantiels. Pour l'UE, l'avantage économique pourrait être une augmentation des exportations d'environ 4,5 milliards d'euros par an. Le Mercosur devrait bénéficier d'une augmentation similaire de ses exportations vers l'UE.

L'UE s'efforcera d'obtenir une libéralisation complète pour une très large part du commerce des marchandises ainsi que des concessions pour tous les principaux secteurs industriels. Elle visera également une libéralisation importante des secteurs de services. D'autres exigences de l'UE concerneront les marchés publics, la propriété intellectuelle, les indications géographiques et les mesures en matière de développement durable.

Contexte:

- L'UE a entamé des négociations de libre-échange avec le Mercosur en 1995. Ces négociations ont été suspendues sans accord en 2004.

Le Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) est

- un marché considérable, avec un fort potentiel de croissance. Le PIB total de la région atteint 1300 milliards d'euros et dépasse celui de pays comme la Corée du Sud, l'Inde ou la Russie. Le taux de croissance a atteint ces dernières années, en moyenne, 4 % - 6 % pour le Brésil et 6 % - 9 % pour l'Argentine;
- un partenaire de plus en plus important pour l'UE. En termes d'exportations, le Mercosur se situe au niveau de l'Inde et devance le Canada et la Corée. Au cours des quatre dernières années, jusqu'au moment où la crise a frappé, les exportations de l'UE vers le Mercosur ont augmenté de plus de 15 % par an. Les investissements de l'UE dans le Mercosur s'élèvent à plus de 165 milliards d'euros, plus que les investissements combinés de l'UE en Chine, en Inde et en Russie;
- un marché relativement protégé, en termes d'obstacles tant tarifaires que non tarifaires. Le taux moyen de protection tarifaire appliqué est d'environ 13 % (la protection consolidée moyenne est supérieure à 30 %), mais dans des secteurs présentant un intérêt particulier pour les exportateurs de l'UE, la protection est encore plus élevée (par exemple, 35 % pour les voitures);
- un bloc commercial qui n'a encore conclu d'accords de libre-échange avec aucun des principaux concurrents de l'UE.

Pour plus d'informations:

<http://ec.europa.eu/trade/creating-opportunities/bilateral-relations/regions/mercosur/>